
Adresse de la société régénérée d'Aignay (Côte-d'Or), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société régénérée d'Aignay (Côte-d'Or), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 383-384;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0383_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

oblique des ferores triumvirs, ils ne sont plus, ils ont subi la peine due a leurs forfaits et la hache nationale est levée sur la tête des malheureux qui oseroient professer et pratiquer leur infame doctrine.

Deja par l'énergie, par la sagesse de la Convention, le terrorisme fait place a la justice, la fraude est remplacée par la probité et l'innocence ne redoute plus la calomnie deja se forment des ecoles republicaines et des ecoles sçavantes vont s'élever; les artistes, les sçavans sortent de leurs cachots; les beaux arts s'embellissent et les sciences, et la philosophie qui ont été la cause de notre revolution, vont propager leur lumiere bienfaisante sur notre horizon et en nous faisant connoître les droits sacrés de l'homme elles rendront cette sublime revolution inébranlable, comme l'Être suprême duquel elle a tiré son origine.

Privas le decadi dixième brumaire troisième année de la Republique française, une et indivisible.

Suivent 58 signatures.

y

[*Le tribunal civil du district de Tarbes à la Convention nationale, s. d.*] (29)

Citoyens Representans.

Une immoralité profonde dévouée sous le masque de la liberté et du patriotisme, à la propagation de la tyrannie, une imoralité audacieuse et desorganisatrice vouloit vous faire descendre et habiter dans la region impure où elle respire : elle osoit insolemment se prometre de vous rendre complice de nouveaux forfaits qu'elle méditoit encore; mais semblable au vol rapide et majestueux de l'aigle fier et independant qui se tient éloigné des régions basses, fangeuses et mephitisées, votre essor sublime avoit déçu d'avance son fol espoir; vous avés plané dans la region supérieure où l'on respire l'air pur et salutaire de la justice et de la vertu; et vous avés voulu élever tous les français jusqu'à vous; c'est à cette hauteur que l'on commande au crime et que l'on tient la foudre pour l'écraser.

La nature a établi la justice et la vertu pour être les souverains du monde. Le scélérat et l'intriguant ont pali de honte et de desespoir en lisant votre adresse aux français du 18^e vendémiaire. L'homme de bien, l'homme probe et vertueux qui est essentiellement le seul véritable ami du peuple, la couverte de ses bénédictions, et l'a arrosée de larmes de confiance et de joye; et ces bénédictions et ces larmes valent bien mieux sans doute que l'hommage coupable de ces être depravés, de ces patriotes hypocrites qui vomissant dans leurs discours les laves des passions au nom sacré de la liberté et de l'égalité tenoient dans leurs mains des coupes de sang qu'ils présentoient sans cesse au peuple.

(29) C 324, pl. 1400, p. 19.

Oui, citoyens Representans, par cette nouvelle proclamation solemnelle des principes essentiels et imprescriptibles de la moralité publique, sur lesquels reposera desormais d'une maniere invariable l'action du gouvernement, vous avés signalé le terme de la Révolution et accéléré l'époque de la prospérité et de la félicité qui doivent en être la suite car vous avés decuplé par l'amour et la confiance, les forces nationales; Porté le dernier coup aux ennemis du dedans et sonné la dernière heure des coalitions étrangères; vous avés acquis des nouveaux droits imperissables à la vénération publique. On ne fut ni grand ni immortel pour avoir son nom gravé sur le marbre, l'airain, et le bronze; car le même burin y a tracé les noms du crime et de la vertu; mais on est grand, on devient immortel par la reconnoissance des peuples qui ne consacra que la memoire de l'homme vertueux, des amis et des bienfaiteurs de l'humanité.

Les membres composant le tribunal civil du district de Tarbes.

CARMOUSE, *président*, CASTERAN, MEREN, LAPERE, *juges*, CASTRAN, *commissaire national*, COMÉS, *secrétaire*.

z

[*La société régénérée d'Aignay à la Convention nationale, le 11 brumaire an III*] (30)

Liberté, Égalité.

Representans du peuple,

Les grandes vérités que vous avez développés dans votre adresse du dix huit vendémiaire au Peuple français, et les sages et utiles leçons que vous lui donnez pour amener la République à son dernier point de gloire et de prospérité et au bonheur de jouir paisiblement des avantages de la liberté et de l'égalité, qui ont été l'objet de ses travaux révolutionnaires, et qui en doivent être la récompense, ont pénétré nos coeurs d'autant d'admiration que de reconnoissance?

Vos lumineux et sages principes y seront toujours gravé profondément. Nous ne craignons plus les despotes étrangers; ils ne sont pour nous que des squelettes décharnés, que le souffle d'un seul Republicain doit faire tomber en poudres!

Mais nous avons encore dans l'intérieur ces vieux partisans de l'ancienne tyrannie, qui s'affublent d'une fausse popularité, le coeur pourri d'aristocratie; engraisés aux dépens de la fortune publique; cherchent à corrompre l'esprit de ce bon peuple, calomnient insolemment les plus fermes déffenseurs de ses droits, les bons et fidèles ouvriers de la révolution! et osent menacer leurs liberté, établissant par leurs systèmes de terreur, une domination astucieuse et perfide, qui nous inspireroient de la crainte si des Republicains pouvoient en éprouver?

(30) C 326, pl. 1422, p. 12. *Bull.*, 30 brum.

Voilà les ennemis qui nous restent à combattre, mais que disons nous, Ah ! Représentans, ne les avez vous pas foudroyés en déployant contre leurs chefs, contre ces odieux conspirateurs du neuf thermidor, ces infâmes Robespierre enfin et leurs complices, toutes la majesté et la sévérité de la justice nationale ? Leurs têtes sacrilèges sont tombées, et les entrailles de la terre ont dû fremir en recevant leur masse impure comme nos coeurs frémissent encore des dangers qui ont menacé la Convention nationale et la République.

Ces traîtres ont disparus, et avec eux le règne affreux de la terreur, dont ils avoient affligé la terre de la liberté, et de ce moment celui de la justice a été rétabli par vos soins bienfaisans.

Vous ne souffrirez donc pas, dignes Représentans, que des hommes pervers pour qui le mot de justice est un tourment, le trouble et la terreur une jouissance osent entreprendre de nous ramener à ces temps d'horreur ; nous vous les denoncerons courageusement et d'un seul mot vous déconcerterez leurs projets liberticides.

Déjà, ils publioient l'anéantissement des sociétés populaires, dont ils craignoient l'oeil de leurs active surveillance, déjà ils trompoient le peuple sur le compte de ses meilleurs amis accusant les membres de ces sociétés des crimes dont eux mêmes sont coupables, c'est à dire d'être les continuateurs des Robespierre et que leur destruction étoit prononcée par la Convention nationale !

Hé ! bien Représentans du peuple, vous avez encore déjoué leurs odieuse machinations par votre décret du vingt cinq vendémiaire, que nous avons reçue avec le plus grand respect, et auquel nous avons applaudis.

Nous y voyons les principes mis en lois, nous y voyons que loin de prononcer la dissolution des sociétés populaires, vous en assurés l'existence, vous prescrivez une forme légale à leurs pétitions en ordonnant qu'elles seront signés individuellement et nous n'apercevons en cela que le développement de la sagesse de vos principes et la certitude que vous accueillerez en bon pere de la patrie, les voeux qui vous seront présentés par ses véritables amis, qui n'ont jamais eu d'autres objets que de contribuer au bien du peuple avec lequel ils ne font qu'un.

Nous jurons donc de nouveau respect et confiance sans borne à la Convention nationale, et obéissance entière à ses lois, elle seule sera toujours nôtre unique point de ralliement, à elle seule appartient le droit de diriger l'opinion du peuple dont elle a les pouvoirs, à elle seule appartient le droit heureux d'achever le sublime ouvrage de la félicité publique qu'elle a si bien commencée et qu'elle consolide chaque jour par les lois sages qui émanent continuellement de son sein.

Nous jurons aussy une guerre interminable aux dominateurs, aux intrigans stipandiés par une insolente aristocratie et à tous les scélérats qui oseroient attenter aux droits sacrés du peuple et à ces augustes Représentans. Non, la justice à l'ordre du jour ne sera pas un vain mot, tous coupables connus doit être frappé par la loy et le plus saint de nos devoirs sera toujours de les dévoiler et de les montrer à décou-

vert aux yeux de la justice nationale comme le cri le plus cher à nos coeurs sera toujours vive à jamais la République française une, indivisible et démocratique, vive la Convention nationale.

Fait en la séance du onze brumaire l'an troisième de la République française une indivisible et démocratique.

COURTOIS, *président*, MICHEL, *secrétaire*
et 13 autres signatures.

a'

[La société populaire de La-Côte-Saint-André à la Convention nationale, le 4 brumaire an III] (31)

Citoyens Représentans,

En brisant l'arme de la tyrannie, en mettant les vertus et la justice à l'ordre du jour, par votre adresse au peuple, vous luy avéz rendu toute son energie : ce ne seront plus de vils esclaves, conduits par la horde d'agitateurs, de fripons, d'intriguants et d'hommes de sang, qui vous présenteront leur voeux, mais bien des hommes libres, des vrais républicains, qui dans la sincérité de leur ame, jurent qu'ils ne reconnoissent d'autres principes que ceux consignés dans cette adresse, à jamais mémorable, vous invitant à rester à votre poste jusqu'à la paix, à maintenir le gouvernement révolutionnaire degagé des vexations auxquelles il a servi de pretexte.

Témoins de toutes les horreurs commises dans nos environs par les infames Vauquoy, Giraud et leurs suppots, dignes émules du scélérat Robespierre, notre commune en ayant même été la victime en la personne de deux de ses magistrats, nous vous invitons, Citoyens Représentans, à poursuivre sans relache les restes impurs de ces monstres altérés de sang, de ne jamais souffrir qu'il s'élève entre vous et le peuple souverain aucune autorité assés hardie pour rivaliser avec ses mandataires, seuls revêtus de tous ses pouvoirs.

Attachement inviolable aux principes, respect pour la Convention nationale, que nous ne cesserons de regarder comme notre unique centre, et notre seul point de ralliement, soumission à ses sages decrets, guerre aux aristocrates, aux factieux, et aux hommes de sang, voila, citoyens représentans, notre serment pour lequel nous sçaurons verser jusqu'à la dernière goutte de nôtre sang.

Vive la République, une, indivisible et démocratique.

Vive la Convention, et malheur à la puissance qui voudrait s'élever à côté-d'elle.

Salut et fraternité.

QUINCIEU, *officier de santé*
et 42 autres signatures.